

Des caisses populaires camerounaises distribuent des crédits en milieu rural

Emmanuel Foko*

Introduction

Il y a un peu plus de trente ans que le Cameroun, comme la grande majorité des pays africains, accédait à l'indépendance. Les deux premières décennies de la jeune république ont été marquées par une croissance économique soutenue qui a suscité à la fois l'admiration des autres pays en développement et les félicitations des organisations internationales comme la Banque Mondiale et les pays amis comme la France et les Etats-Unis d'Amérique.

Mais depuis les années 80, la situation a changé. Comme la plupart des pays en développement, le Cameroun est plongé dans une récession économique qui, d'après beaucoup d'experts, doit persister au cours des années à venir. La rupture des grands équilibres macro-économiques (balance de paiement, balance commerciale, déficit budgétaire) est de plus en plus importante, comme le souligne la Banque Mondiale (1989).

Par ailleurs le taux moyen de croissance générale de l'économie est passé de 5,7 % entre 1973 et 1980 à 4,5 % entre 1980 et 1987. Depuis, il stagne et certains experts prévoient plutôt une régression. Parmi les secteurs les plus durement affectés, le système financier passe en premier plan. On assiste depuis 1985 à une crise de liquidité qui menace de mettre en ruine tout le système bancaire. Plusieurs banques et autres institutions financières non bancaires ont été liquidées : Banque camerounaise de développement, Cameroon Bank, Fonds national de développement rural (FONADER), Fonds d'aide et de garanties des crédits aux petites et moyennes entreprises (FOGAPE). D'autres ont été profondément restructurées pour éviter la catastrophe, ce sont par exemple la Société camerounaise de banque, la Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Cameroun ou la Banque internationale pour l'Afrique de l'ouest. D'autres encore battent de l'aile et attendent des actions de récupération comme le Crédit foncier du Cameroun. Le système financier a été affecté et joue difficilement son rôle de locomotive de l'économie.

* Université de Dschang - Cameroun

Le crédit en milieu rural

Dans cette tornade, qui a bouleversé le système financier national et réduit dangereusement sa capacité d'intervention, le secteur rural n'est pas resté en marge. Ce secteur a d'ailleurs toujours posé plus de problèmes de financement que les autres secteurs de l'économie. En effet depuis l'indépendance, les autorités ont déployé des efforts importants pour mettre en place un système de financement adapté à l'agriculture et au développement rural. Mais dans l'ensemble toutes les tentatives ont malheureusement produit des résultats très en-dessous des prévisions (Banque Mondiale, 1986).

Le problème de l'approvisionnement du monde rural en crédit est donc resté presque entier. Afin de mieux comprendre la portée de ce problème, il est important de jeter un regard critique sur les différentes expériences qui se sont succédées dans ce domaine. La première grande expérience dans le crédit rural a été la mise en place de la Banque camerounaise de développement en 1960. La BCD, était une banque de développement, pas particulièrement orientée vers le monde rural. En fait, elle a marginalisé les petits exploitants agricoles sur qui repose la presque totalité de la production agricole du Cameroun. En effet, la BCD n'avait pas l'expertise nécessaire pour satisfaire cette clientèle. Pour corriger cette lacune, le gouvernement décide en 1973 de mettre en place un organisme financier spécialement chargé du secteur rural. Il s'agit du Fonds national de développement rural. Le FONADER n'a pas résolu le problème de la marginalisation des petits producteurs incapables de fournir les garanties exigées par cette institution. Ce constat a entraîné la mise en place d'un nouveau programme de crédit, le crédit adhérent. Ce programme utilise les coopératives agricoles comme relais entre

les institutions financières classiques et les paysans. Les coopératives agricoles apportaient aux institutions financières les garanties nécessaires. Ce programme n'a pas rempli les attentes de ses initiateurs. La mauvaise gestion des responsables des coopératives a largement compromis la réussite de ce programme. Malgré un départ très encourageant, il est aujourd'hui plongé dans une léthargie totale. La seule région du pays où le crédit adhérent a relativement réussi est l'ouest du pays. Et même là, les difficultés financières des différentes coopératives impliquées (membres de l'Union centrale des coopératives agricoles de l'ouest, UCCAO) ont engendré son arrêt en 1988.

Une autre expérience méritant l'attention est la création, en 1988, du Crédit agricole du Cameroun. Il s'agit d'une banque commerciale à vocation rurale. Ses promoteurs veulent en faire une banque rentable. Cet objectif risque une fois de plus de mettre les petits exploitants en marge du système, puisque les crédits aux petits paysans sont en général les moins rentables. Le Crédit agricole pourra-t-il concilier le soutien au monde rural affirmé par les pouvoirs publics et les impératifs de rentabilité de ses actionnaires ? Rien ne le garantit a priori. Toutes ces inquiétudes mettent en évidence la nécessité de rechercher d'autres sources pour satisfaire aux besoins en crédit des populations rurales.

Il existe dans le pays de nombreuses caisses populaires, véritables coopératives d'épargne et de crédit. Elles sont donc à la fois des coopératives et des institutions financières. Le Bureau international du travail (BIT) définit une coopérative comme étant un groupe de personnes qui s'associent volontairement pour atteindre un but commun par la création d'un organisme démocratiquement contrôlé, qui souscrivent équitablement au capital requis et acceptent une juste part des

risques et des bénéficiaires de l'entreprise collective à laquelle les membres participent activement. Les membres d'une caisse populaire décident donc, volontairement, de mettre ensemble leurs ressources financières (épargne) pour constituer des réserves qui pourront être prêtées aux membres nécessiteux qui en font la demande (crédit). Il s'agit donc effectivement d'un intermédiaire financier. Contrairement aux autres coopératives qui n'accordent des crédits que de façon marginale, les caisses populaires ont l'avantage d'être effectivement spécialisées dans la distribution des crédits.

Puisqu'elles sont généralement de petites tailles comparativement aux autres institutions financières, elles sont plus faciles à gérer et par conséquent mieux adaptées au monde rural.

L'apparition des caisses populaires au Cameroun date des années 60, grâce à l'action des missionnaires catholiques dans la région de Bamenda. D'abord très localisée, l'expérience a rapidement fait tache d'huile dans toute la partie anglophone du pays. Ainsi en 1969, les caisses existantes se sont regroupées au sein d'une ligue des caisses populaires la CAMCCUL (Cameroon Cooperative Credit Union League) basée à Bamenda. Celle-ci a réussi à se mettre à l'abri des interférences de l'administration. Sous l'impulsion de la CAMCCUL, le mouvement va prendre beaucoup d'ampleur, et les caisses populaires font aujourd'hui partie intégrante du système financier de cette région du pays.

Dans la partie francophone, la mise en place des caisses populaires a été un peu plus timide. Soumises à la réglementation plus ou moins gênante de l'administration et hantées par le spectre de la mauvaise gestion, elles n'ont pas eu la même prospérité que leurs homologues de la zone anglophone. Elles se sont regroupées au

sein d'une autre ligue, l'UCPY (l'Union des Caisses Populaires de Yaoundé) qui est passée à côté de la faillite en 1987. Depuis 1987, on enregistre une certaine relance, dans cette zone francophone mais avec des coopératives qui choisissent plutôt de s'affilier à la ligue de Bamenda.

A ce jour, le pays compte plus de 400 caisses populaires opérationnelles, dont à peu près le tiers localisé en milieu rural.

Afin de mieux évaluer la capacité des caisses populaires à assurer la distribution du crédit, une étude de cas a été effectuée dans une caisse populaire villageoise, la caisse populaire de Batsingla Doumbou à Bafou, village de l'Ouest Cameroun.

La caisse populaire de Batsingla

La caisse populaire de Batsingla-Doumbou a vu le jour en 1988 à Batsingla dans le sud du groupement Bafou (département de la Menoua) sous l'initiative de l'élite du village. Dès sa mise en place elle avait suscité un grand enthousiasme au sein de la population locale, (49 adhérents en 1988, 52 en 1989, 66 en 1990, 122 en 1992).

La caisse est dirigée par un conseil d'administration de neuf membres dont un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier. Le conseil doit se réunir une fois par mois et dispose des pouvoirs les plus étendus pour la gestion de la coopérative. Elle est déjà affiliée à la (CAMCCUL). La gestion courante est effectuée par le trésorier, qui tient les documents comptables de la caisse et assure le fonctionnement des bureaux. Les activités de la caisse se résument en la collecte de l'épargne et la distribution des crédits.

La collecte de l'épargne

La collecte de l'épargne est l'activité principale de la caisse populaire de Batsingla. Pour épargner, il faut au préalable adhérer à la caisse, ce qui suppose le paiement des frais d'adhésion et la souscription d'au moins une part sociale. L'épargne est effectuée par un dépôt à la caisse pendant les heures ouvrables. Il existe deux formes de dépôts : l'épargne proprement dite ou dépôts à terme et les dépôts à vue. Comme dans les banques commerciales, les dépôts à vue ne produisent pas d'intérêt.

La collecte de l'épargne (Tabl. 1) par la caisse ne va pas sans poser des problèmes. En effet les sommes collectées ne donnent pas entièrement satisfaction aux promoteurs du projet

Ces mauvaises performances peuvent s'expliquer par des facteurs aussi bien sociaux qu'économiques. Les groupes informels (tontines et autres associations) fortement enracinés dans les moeurs de la localité suscitent la concurrence.

Année	Épargne	Épargne cumulée	Variation en %
1988	496 000	496 000	-
1989	694 000	1 190 700	139,9
1990	116 800	1 307 700	9,81
1992	3 185 085	4 492 785	243,7

Source : Documents de la caisse.

Tableau 1 - Evolution de l'épargne entre 1988 et 1992.

L'éloignement des caisses dues à la dispersion de l'habitat rural, rend pénible les versements. Ainsi, souvent les membres envoient leur épargne par personne interposées. Les sommes ainsi envoyées ne représentent pas, le plus souvent, la capacité d'épargne réelle des membres. En effet, la tradition veut que le secret du

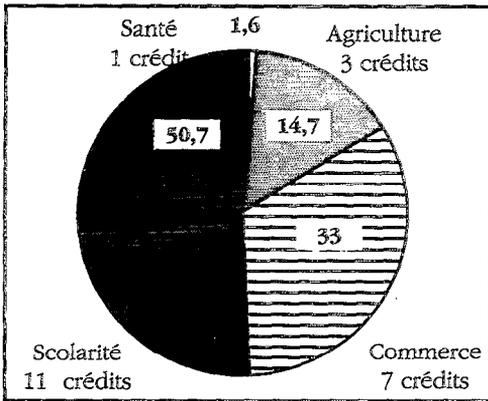
montant de son épargne et de ses dettes soit gardé. Le cas des femmes-membres pose aussi des problèmes. Elles ont peur des hommes et surtout de leurs maris qui pourraient s'emparer de leur épargne si jamais ils en connaissaient l'existence. Elles manifestent donc une certaine réticence à déposer leur argent à la caisse.

Des facteurs économiques influencent également les activités d'épargne dans la caisse. Depuis plus de cinq ans le pays est frappé par une crise économique qui persiste. Les activités économiques, mais surtout, les revenus en milieu rural et la capacité d'épargne des paysans ont diminué. De plus la rémunération de l'épargne à la caisse populaire trop faible (4,2 % en 1990) ne satisfait pas les adhérents comparés aux 7,5 % pratiqués par les banques commerciales ou à ceux beaucoup plus alléchants du secteur informel (groupes de tontines), atteignant jusqu'à 50 %.

La distribution du crédit

La distribution du crédit est la seconde activité de la caisse populaire. Tous les adhérents de la caisse peuvent obtenir un crédit s'ils en font la demande. Ils doivent toutefois fournir les garanties nécessaires. La garantie est soit l'épargne du demandeur, soit l'aval d'un ou plusieurs adhérents. Au 30 décembre 1990, la caisse populaire de Batsingla avait accordé un total de 22 crédits représentant un montant de 636 000 F.

La scolarité des enfants est l'activité pour laquelle les gens demandent le plus les crédits (Fig. 1). Le taux d'intérêt pratiqué est de 12 % par an. Ce taux est doublé après échéance du crédit si le remboursement n'a pas eu lieu. Mais en général il est toujours possible de négocier une prolongation, bien que cette mesure ne soit prévue qu'à titre exceptionnel. On note cependant une grande tendance à la défaillance. Jusqu'alors sur les 22 crédits



Source : Documents de la caisse.

Figure 1 - Utilisation des crédits de la caisse.

déjà accordés par la caisse, seuls 12 ont été remboursés à temps.

Comme dans le cas de la collecte de l'épargne, la distribution des crédits pose aussi des problèmes. Les 636 000 F distribués au cours de la période considérée ne représentent que 48,6 % de l'épargne collectée.

En effet les gens sont beaucoup plus habitués à épargner. Ils ne font appel aux crédits que lorsqu'ils ont des opportunités sûres. Et en ces moments de récession, les opportunités rentables sont plutôt rares. D'autre part, le système même d'octroi de crédit pratiqué par la caisse populaire est mal accepté par la population : les membres doivent emprunter même lorsqu'ils ont une épargne supérieure à leur besoins parce que les retraits doivent être notifiés au moins trois mois à l'avance et les adhérents ne comprennent pas pourquoi ils doivent emprunter leur propre argent. Enfin, avec la crise économique qui persiste, les possibilités d'investissements rentables sont de plus en plus rares, ce qui pourrait justifier le niveau assez faible des activités de crédit de la caisse.

Analyse

Cette analyse des activités financières de la caisse populaire de Batsingla permet d'apprécier clairement quelles pourraient

être les problèmes d'une caisse populaire en milieu rural. De par leurs petites tailles, ces organismes sont beaucoup plus faciles à gérer que les grandes institutions étatiques qui ont montré leurs limites dans le passé. La structure coopérative favorise une plus grande implication des adhérents à la gestion. Par ailleurs les difficultés économiques croissantes rendent de plus en plus précaire le système informel. La combinaison de la faillite des grandes institutions étatiques et la précarité croissante du secteur informel a fait naître de l'intérêt pour ce genre de petites structures organisées sur des bases formelles, ce qui garantit une certaine sécurité. Taillefer (1988) relançant un débat déjà très vieux, FAO (1977), Sarojini (1972), relève le problème d'un bon encadrement qui doit être disponible pour permettre à ces structures de bien jouer leur rôle d'intermédiaire financier en milieu rural.

Cet encadrement est en train d'être mis en place par la CAMCCUL, organisme qui déploie des efforts importants dans ce sens, et qui produisent déjà des résultats probants. La CAMCCUL joue également le rôle de centralisateur des ressources, car elle reçoit les dépôts des caisses excédentaires et les canalise vers celles qui sont dans le besoin.

Au regard de l'expérience de la caisse populaire de Batsingla, on se rend compte qu'il existe effectivement une potentialité énorme tant au niveau de la mobilisation de l'épargne rurale que de la distribution des crédits, ce qui renforce le rôle des institutions dans les zones rurales. Les deux problèmes principaux auxquels doivent faire face les organismes de crédit en milieu rural à savoir la mauvaise gestion et l'insuffisance des ressources financières sont dans une certaine mesure résolus. Il faudrait tout simplement au préalable sensibiliser les populations rurales sur le bien fondé de ces institutions et sur leurs principes de fonctionnement. Elles doivent bien comprendre le mécanisme de

fonctionnement des caisses populaires avec la place qu'ils devront occuper en tant qu'adhérent. A cause de la grande méfiance des gens vis-à-vis des structures étatiques (Foko, 1986), il est très important que les populations rurales comprennent que la caisse populaire est effectivement la leur. Certains des problèmes relevés au niveau local, notamment le manque d'enthousiasme pour les crédits

peuvent être considérés comme conjoncturels donc liés à la situation économique actuelle. Par ailleurs, dans la perspective d'une intégration comme tente de faire la CAMCCUL, les excédents obtenus au niveau d'un village seraient transférés aux localités où des besoins de financement se sont faits ressentir, ce qui garantirait l'autonomie du système.

Conclusion

Depuis l'indépendance, les autorités camerounaises ont consenti beaucoup d'efforts dans la recherche d'une formule adéquate de distribution de crédit en milieu rural. Mais les multiples évaluations menées dans ce domaine laissent entrevoir encore des insuffisances notoires. En explorant une possibilité encore très peu exploitée, les coopératives d'épargne et de crédit couramment appelées caisses populaires, on se rend compte qu'elles présentent de nombreuses potentialités quant à la résolution de l'épineux problème de financement en milieu rural. Bien que ces structures soient encore très peu connues dans les campagnes, elles entrent progressivement dans les mœurs des populations dans les zones où elles sont déjà installées. Malgré l'enthousiasme observé au moment de leur installation, l'acceptation des caisses populaires par les populations rurales n'est pas encore définitivement acquise. Mais avec une éducation bien menée, ces structures pourraient dans l'avenir être la solution pour les problèmes de crédit en milieu rural.

Bibliographie

- ADAMS D.W., DOUGLAS H., GRAHAM, Von Pische J.D., 1984. Understanding rural development with cheap credit. Westview Press, Boulder Colorado.
- BANQUE MONDIALE, 1989. L'Afrique Sub-Saharienne de la crise à une croissance durable. Washington D.C.
- FOKO E., 1986. Une analyse de la distribution du crédit FONADER dans la province de l'Ouest à partir d'une étude de cas dans le département de la Mifi. Mémoire de fin d'étude ENSA CUDS.
- SCHRIEDER G., 1989. Informal financial groups in Cameroon: motivation, organisation and linkages. Unpublished MS thesis, Department of Ag. Economics and Rural Sociology, Ohio State University.
- GTZ, 1986. Cameroon, Rural sector study. GTZ, Frankfurt, Germany.
- LELART M., 1991. Les tontines et le financement de l'entreprise informelle, UREF-AUPELF, série notes de recherche du réseau entrepreneurial n° 91-18, Paris.
- MOULENDE T., 1983. Etude des Coûts de distribution du crédit adhérent par les coopératives. Mémoire de fin d'études. ENSA Yaounde, Cameroun.
- SAROJINI A., 1973. Coopérative crédit for small farmer in adoption of the new cereal varieties in India. AID Spring Review of Small Farmer Credit. Tome X, USA.
- TAILLEFER B., 1988. Les banques populaires dans la défense des revenus du paysan. IRED Forum n°30. IRED, Paris, France.

Résumé

Face aux difficultés toujours croissantes dans la mobilisation de l'épargne et la distribution des crédits en milieu rural, de nouveaux créneaux doivent être explorés. En s'appuyant sur une étude de cas, les potentialités offertes par les caisses populaires sont analysées en tenant compte des contraintes du milieu rural camerounais.